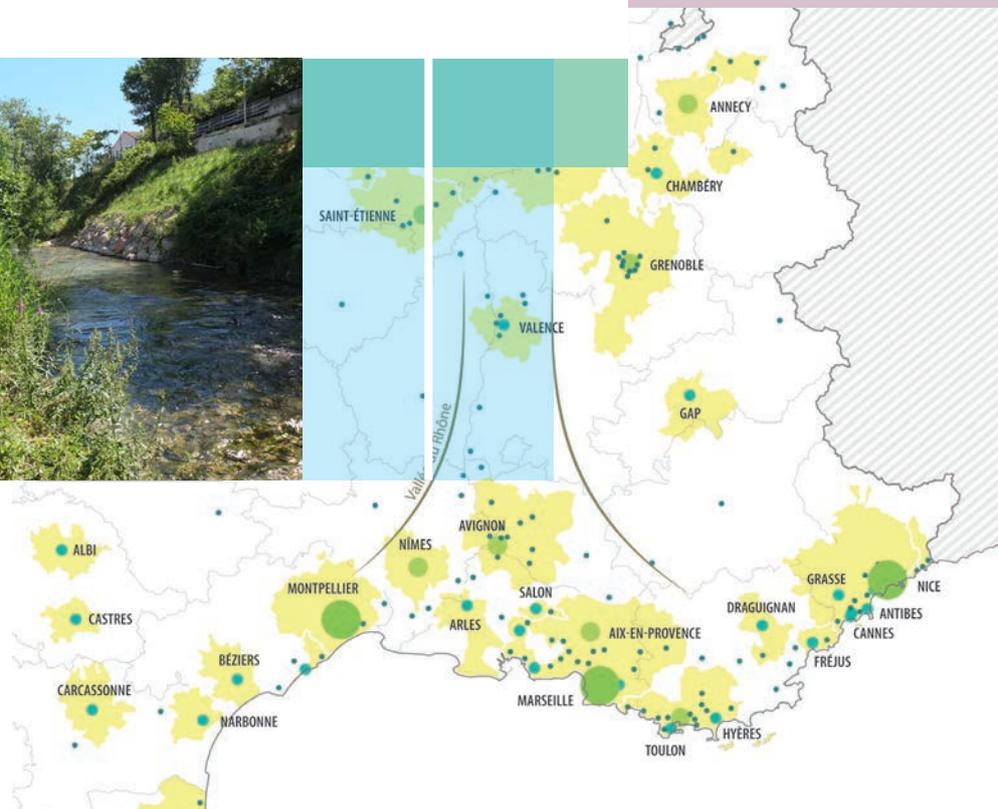




20  
21

# PROGRAMME DE TRAVAIL



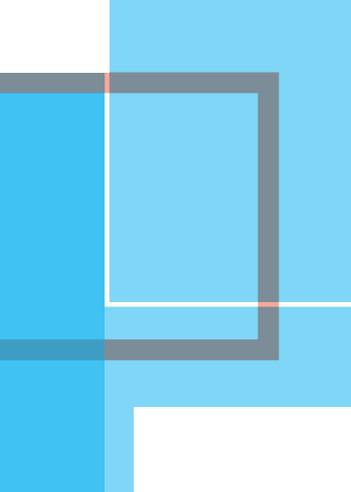
agAM

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE



# SOMMAIRE

- 4 | PRÉSENTATION & ORIENTATIONS  
**PROGRAMME DE TRAVAIL 2021**
- 6 | ASSISTER LES GRANDS CHANTIERS TRANSVERSAUX  
**GRANDS PROJETS DE TERRITOIRE**
- 8 | ASSISTER LES GRANDS CHANTIERS TRANSVERSAUX  
**DOCUMENTS D'URBANISME**
- 10 | ALIMENTER LES PROJETS & LES POLITIQUES PUBLIQUES  
**PROJET URBAIN**
- 12 | ALIMENTER LES PROJETS & LES POLITIQUES PUBLIQUES  
**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & QUALITÉ D'HABITER**
- 14 | ALIMENTER LES PROJETS & LES POLITIQUES PUBLIQUES  
**MOBILITÉS & DÉVELOPPEMENT DURABLE**
- 16 | ANIMER & INNOVER  
**GRAND DOSSIER CITÉS POSSIBLES**
- 18 | ANIMER & INNOVER  
**PROSPECTIVE, INNOVATION & PÉDAGOGIE**
- 20 | **OBSERVER**
- 23 | DÉTAIL DES  
**TRAVAUX 2021**
- 32 | VISIBILITÉ, VALORISATION & PARTAGE  
**LES PUBLICATIONS AU CŒUR DE NOTRE COMMUNICATION**



# PRÉSENTATION & ORIENTATIONS

## **PROGRAMME DE TRAVAIL 2021**

### **Le Programme de travail 2021 de l'Agam s'est construit dans un contexte inédit d'évolutions et de changements**

La gouvernance de la métropole marseillaise a notablement évolué en 2020, avec, à Marseille, l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale, et dans la Métropole, un large renouvellement des délégations et une nouvelle répartition souhaitée des compétences avec les territoires et les communes.

La crise sanitaire s'est doublée d'une crise économique et a amené l'État et les collectivités à développer des plans de relance ambitieux et à renouveler les orientations de leurs politiques publiques, en vue de les rendre plus vertueuses.

Cette dynamique de renouveau devrait faire évoluer les priorités et chantiers des partenaires de l'Agam tout en confortant le socle de ses interventions stratégiques et la reconnaissance de son expertise (Scot, PLUi, renouvellement urbain, redynamisation des centres, mutations économiques et environnementales...).

L'évolution du contexte institutionnel et économique s'est toutefois accompagnée de restrictions budgétaires généralisées, qui ont également affecté l'Agam, et d'une recomposition de l'ingénierie territoriale impactant le positionnement de l'Agence (mise en place de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires...).

## Le Programme de travail 2021 porte les ambitions et perspectives du nouveau projet d'agence

Ce contexte de changement et le début d'une nouvelle mandature ont conduit à redéfinir début 2021 un nouveau projet pour l'Agence, en questionnant dans un premier temps l'ensemble de ses missions et son positionnement de structure partenariale d'aide à la décision publique.

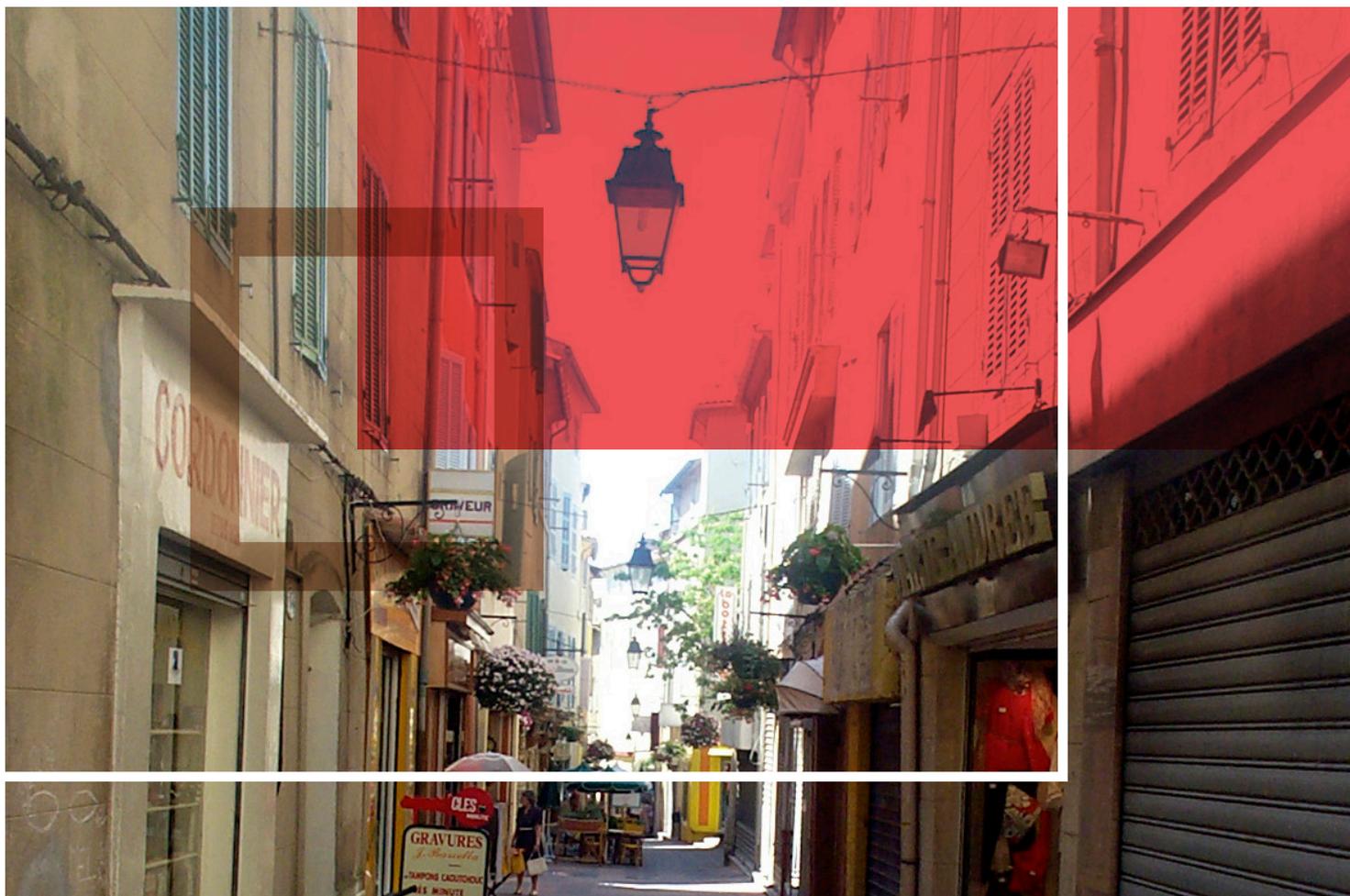
**Quelques orientations** du nouveau projet d'agence, qui imprègnent tout particulièrement le programme de travail 2021, méritent d'être rappelées.

- | Enrichir le partenariat : le programme de travail conduira à consolider et renforcer l'ouverture partenariale (conseils de territoires à travers les PLUi notamment, Région et CD13, Aix-Marseille Université...).
- | Renforcer la mutualisation des travaux : les attentes communes exprimées par les partenaires conduisent à identifier un nombre croissant de sujets à mutualiser, qui faciliteront les convergences de vue et contribueront à l'optimisation des travaux de l'Agence.
- | Améliorer la transversalité, atout spécifique de l'Agence : la promotion d'approches innovantes et l'appui aux projets de territoires, aux projets urbains et aux documents d'urbanisme impliqueront d'améliorer les méthodes pour plus de transversalité.
- | Intervenir à toutes les échelles : l'Agam développera ses observations et propositions à plusieurs échelles, de la parcelle jusqu'au territoire régional, et en veillant à leur bonne articulation, notamment dans le cadre des projets de territoires et documents urbanisme.
- | Optimiser les interventions : compte tenu de la nature des ressources de l'Agence et des nombreuses attentes qui lui sont adressées, les travaux de l'équipe d'étude seront conduits avec un souci croissant d'efficacité pour l'aide à la décision.

**Le programme de travail 2021** s'organise autour de quatre axes majeurs du projet d'agence.

- | **Assister les chantiers transversaux**, tout particulièrement les grands projets de territoire et les documents d'urbanisme aux différentes échelles (métropole, conseils de territoires, centres-villes, littoral...).
- | **Alimenter les projets et politiques publiques**, à travers les travaux de projet urbain et les analyses et propositions en matière de développement économique, d'habitat et équipement, de mobilités, d'environnement...
- | **Animer et innover**, en poursuivant les publications et initiatives pédagogiques et en concrétisant les réflexions innovantes et prospectives développées en 2020 dans le cadre de la démarche Cités Possibles.
- | **Observer**, à travers les analyses, publications, tableaux de bord, cartographies et outils numériques issus des différents observatoires territoriaux et thématiques de l'Agence.

Le contexte de crise sanitaire, la mise en place des nouvelles gouvernances et la définition de leurs priorités et modalités de partenariat avec l'Agence ne permettent pas de fixer définitivement un programme de travail qui demeurerait immuable tout au long de l'année. Celui-ci devra ainsi être évolutif et savoir s'adapter aux besoins stratégiques et à l'évolution des attentes des partenaires de l'Agam.



ASSISTER LES GRANDS CHANTIERS  
TRANSVERSAUX

# GRANDS PROJETS DE TERRITOIRE

La force de l'Agam est sa capacité à traiter et analyser tant les sujets thématiques que transversaux en mobilisant son équipe pluridisciplinaire. Grâce à la richesse et à la diversité des travaux engagés au fil de son histoire, l'Agence est ainsi en capacité de mobiliser les acteurs sur différents types de territoire pour mener à bien des projets d'ensemble ambitieux et adaptés au contexte local.

Face à la profusion de stratégies et de projets, l'Agam accompagne les collectivités territoriales et les institutions porteuses de projets territoriaux d'ensemble afin de favoriser leur mise en cohérence. Sa culture partenariale et son ancrage territorial lui permettent de travailler tant sur les questions de stratégies métropolitaines qu'auprès de territoires à enjeux spécifiques tels que les centres-villes ou le littoral.

### APPUI À LA STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE

Suite à la contribution au Plan de « Relance et Renouveau » de la Métropole (AMP2R) en 2020, l'Agence poursuivra son accompagnement de la stratégie métropolitaine. Il s'agira d'en appuyer la mise en œuvre grâce à une approche croisée des politiques sectorielles métropolitaines mais aussi d'accompagner l'institution sur les huit chantiers stratégiques identifiés, qui viendront alimenter le contrat de relance et de transition écologique avec l'État. Grâce à sa capacité à travailler à plusieurs échelles, l'Agence contribuera aussi à l'actualisation des études OCDE et analysera les relations de voisinage du territoire métropolitain dans le cadre de son partenariat avec la Dreal.

### APPUI AUX CENTRES-VILLES DES MOYENNES ET PETITES VILLES

La Métropole et l'Agence poursuivront leur collaboration sur « Envie de ville » avec l'animation du partenariat (Département, Banque des territoires, Action Logement...), des rencontres 20/20 et des expertises ponctuelles en complément des carnets produits en 2020. Pour les territoires des Bouches-du-Rhône, l'Agence interviendra pour accompagner les politiques de redynamisation des centres-villes au cas par cas. À l'échelle régionale, la démarche « Petites Villes de Demain » de l'ANCT, inscrite dans le cadre du Plan de relance national, sera également accompagnée par l'Agam qui se positionne ainsi comme un véritable partenaire des villes moyennes et petites villes de la région. Il s'agira de renforcer leur centralité en les accompagnant dans leurs projets, en particulier lorsque celles-ci ne disposent pas de l'ingénierie nécessaire en régie.

### PROJET DE REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE DE MARSEILLE

La requalification du centre-ville de Marseille constitue un enjeu métropolitain. Cet espace voit se superposer de nombreux périmètres de projets, schémas, réglementations spécifiques... Le Projet partenarial d'aménagement (PPA) regroupe plusieurs thématiques qui doivent être nécessairement coordonnées et articulées entre elles. De par sa pluri-disciplinarité, l'Agence peut contribuer à l'animation et au projet d'ensemble. Elle portera aussi le Schéma directeur des équipements

de proximité du centre-ville, le Plan Local de Mobilité et la stratégie foncière en vue d'identifier la mutabilité du foncier public et privé. Ce territoire est aussi constitué de secteurs à forts enjeux tels que Les Quartiers Libres et ceux autour de la gare Saint-Charles, qui seront fortement dynamisés par le projet LNPCA. Autant de travaux dont l'Agam est investie et pour lesquels elle pourra assurer la transversalité grâce à la mutualisation.

### AMÉNAGEMENT INTÉGRÉ DU LITTORAL

Le littoral est un atout spécifique du territoire métropolitain et nécessite une approche intégrée, pluri-thématique, à l'intersection notamment de l'environnement et de la planification. La prise en compte du risque érosion dans la planification sera étudiée sur la Côte Bleue. Un projet d'ensemble sera approfondi sur un secteur allant du secteur de la Corniche jusqu'à Montredon. Des réflexions sur les pratiques sportives littorales y seront également adjointes, en lien avec les thématiques urbanisme et santé. L'Agence accompagnera également la Région dans sa révision de la charte du Parc naturel régional de Camargue. Enfin, l'Étang de Berre constituera un axe de travail stratégique, porté par plusieurs partenaires, en vue d'élaborer un projet de territoire à la hauteur des potentiels et mutations en cours.

### CHARTE MÉTROPOLÉ-PORT

Les Bassins Est demeurent un secteur à fort enjeu du port de Marseille-Fos. L'Agence poursuit la numérisation et l'actualisation de leur MasterPlan, tout en concevant une nouvelle représentation pédagogique du projet Ville-Port afin de permettre aux acteurs et au grand public d'y adhérer. Une nouvelle approche est également prévue pour mettre en valeur ce patrimoine historique singulier. La dimension pédagogique imprénera également les interventions pour l'animation du dialogue Ville-Port. Enfin, l'Agam contribuera activement à la conception d'un Schéma directeur du secteur Grand Estaque visant à faire converger les attentes du Port, des collectivités et des habitants.

### ZOOMS

#### PPA – SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ DU CENTRE-VILLE DE MARSEILLE

Cette étude démarrée en 2020 a pour vocation de poser un diagnostic précis des équipements du périmètre et d'offrir une analyse globale en proposant des perspectives d'évolution et d'adaptation aux besoins en collaboration avec les services de la Ville.

#### ÉTANG DE BERRE

Dans le cadre d'un partenariat fort (État, Département, AMP), ce territoire doit être réhabilité pour exprimer tout son potentiel. Pour ce faire, les études devront croiser approches environnementale, économique, touristique et résidentielle pour accéder au statut de véritable « poumon bleu » régional auquel il peut prétendre, en lien avec le Scot en cours d'élaboration.



ASSISTER LES GRANDS CHANTIERS  
TRANSVERSAUX

# DOCUMENTS D'URBANISME

La conception des documents d'urbanisme constitue une des missions premières de l'Agence. Elle s'appuie notamment sur les réflexions innovantes promues régulièrement par celle-ci, dans ses différents domaines, et sur ses propositions en termes de formes et projets urbains.

**La relance de l'élaboration du Scot, l'enrichissement du PLUi de Marseille-Provence et la finalisation de celui du Pays d'Aubagne et de l'Étoile vont nécessiter une contribution particulièrement importante de l'Agence en 2021.**

## **SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE MÉTROPOLITAIN**

La Métropole a confié aux agences l'élaboration complète du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Scot en vue d'une mise en débat au début de l'année 2022. Cette démarche impliquera des rencontres avec les conseils de territoire et des présentations et échanges réguliers en comité de pilotage du projet. Les travaux de l'Agam incluront également l'enrichissement du diagnostic, notamment sur l'armature des centralités secondaires et l'intégration des retours des partenaires et directions de la Métropole. Ils approfondiront le volet foncier, stratégique pour un Scot, en dressant un bilan de la consommation passée d'espace afin d'en fixer les futurs objectifs et en évaluant le potentiel de production de bâti dans les espaces déjà urbanisés (en densification) et en extension urbaine.

Pour alimenter le PADD et le Document d'orientations et d'objectifs (DOO), ils viseront à prendre en compte les évolutions récentes de la loi Littoral, à mettre en place la méthode et les premiers éléments de connaissance sur les secteurs d'enjeux et territoires de projet, à poursuivre les analyses et propositions sur les paysages du quotidien et à (re)qualifier l'ensemble des onze situations paysagères identifiées. Par ailleurs, l'Agence finalisera le bilan quantitatif et qualitatif du Scot Ouest-Étang de Berre.

## **PRÉPARATION DES MODIFICATIONS DU PLUI DE MARSEILLE-PROVENCE**

Le PLUi de Marseille-Provence a été approuvé en décembre 2019. Deux modifications ont été engagées en décembre 2020 et une troisième devrait l'être en décembre 2021, en vue de répondre à différents enjeux : amélioration des dispositions réglementaires (du fait de difficultés d'application et de la nécessité d'approfondir certains sujets), poursuite des réflexions sur des thématiques majeures avec traduction réglementaire progressive et enfin, prise en compte de nouveaux projets communaux et urbains d'envergure.

Les études d'approfondissement porteront sur des thématiques à fort enjeu : la prise en compte du risque inondation et des conditions sanitaires dans la planification urbaine, l'évolution des tissus urbains avec repérage des sites propices, l'identification de nouvelles centralités de proximité, le développement de la nature en ville, la ré-interrogation d'emplacements réservés pour voirie.

Un ensemble d'études sera réalisé sur des sites à enjeux de Marseille-Provence comprenant des études d'axes, des études de projet

urbain et l'élaboration d'Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sectorielles.

## **ÉLABORATION DU PLUI DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE**

L'Agam accompagnera le Pays d'Aubagne et de l'Étoile pour l'élaboration de son PLUi depuis début 2019. 2021 constituera une année de production active et de validation politique dans la perspective d'un arrêt du projet en février 2022.

Les interventions de l'Agence porteront sur la co-animation des groupes de travail du PLUi, avec la préparation de supports pédagogiques à destination des élus, la sensibilisation au règlement des techniciens des communes et, si besoin est, la participation aux réunions publiques et aux supports de la concertation. L'Agam apportera son assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux sur la trame verte et bleue et sur le volet environnemental.

Elle finalisera l'ensemble du règlement, en assurant son partage avec les partenaires et le monde professionnel en intégrant un lexique pédagogique, et réalisera une partie du rapport de présentation relative à l'explicitation des choix et l'approche historique des enjeux urbains. Elle finalisera trois OAP thématiques : Qualité architecturale et formes urbaines, Ambition centres anciens et Gestion intégrée du cycle de l'eau. Elle réalisera plusieurs OAP sectorielles, en produisant pour chacune des scénarios et les éléments réglementaires pour les planches graphiques, ainsi que des études flash pour aider aux choix d'aménagement.

## **ZOOMS**

### **OAP GESTION INTÉGRÉE DU CYCLE DE L'EAU DU PLUI DE MARSEILLE-PROVENCE**

Ce PLUi devrait intégrer une OAP Cycle de l'Eau, qui pourra s'appuyer sur l'expérience et le contenu de celle réalisée dans le cadre le PLUi du Pays d'Aubagne et de l'Étoile. À l'inverse, l'OAP Qualité architecturale et formes urbaines de ce dernier, s'appuiera sur celle développée initialement pour le PLUi de Marseille-Provence. Ainsi la mutualisation des approches permet-elle d'enrichir les PLUi à l'élaboration desquels l'Agam contribue.

### **OAP AMBITIONS CENTRES ANCIENS DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE**

Cette OAP devra répondre à l'objectif prioritaire fixé par les élus de redynamisation des centres anciens. Elle devra constituer un outil innovant et qualitatif constitué d'une part des prescriptions et recommandations pour la totalité des centres anciens et d'autre part de huit focus sous forme de projets urbains sur les centres historiques à forte valeur patrimoniale. L'Agam assurera la pédagogie auprès des élus sous formes de balades urbaines avec les maires et d'ateliers de construction des projets urbains avec les communes.



ALIMENTER LES PROJETS &  
LES POLITIQUES PUBLIQUES

## **PROJET URBAIN**

La conception de projets urbains et d'aménagement est stratégique car elle doit incarner les orientations des politiques urbaines dans de nombreux domaines (renouvellement urbain, programmation, qualité de vie...) en les confrontant aux dynamiques territoriales et réalités opérationnelles et des marchés.

**L'Agam sera fortement sollicitée en 2021 pour identifier de nouvelles opérations d'aménagement et projets de renouvellement urbain et les intégrer dans les documents d'urbanisme.**

## CONSEILS ET AIDE À LA DÉCISION

L'Agam continuera d'apporter régulièrement son expertise et son avis sur les projets qui seront examinés lors des réunions des commissions d'urbanisme de la Ville de Marseille (commissions avec élus, techniciens et Architecte des bâtiments de France). Ses avis pourront porter sur les formes urbaines et architecturales mais aussi sur la programmation, ceci au regard des orientations définies par les collectivités. Ils pourront être complétés par des propositions alternatives et études flash permettant d'éclairer les décisions à prendre par la Ville. Un appui de même nature sera apporté à la Soleam lui permettant d'orienter rapidement ses interventions.

L'Agence poursuivra par ailleurs son appui régulier aux instructeurs des permis de construire de la Ville afin qu'ils s'approprient pleinement le nouveau Plan local d'urbanisme intercommunal de Marseille-Provence.

## ÉTUDES D'OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT DURABLE

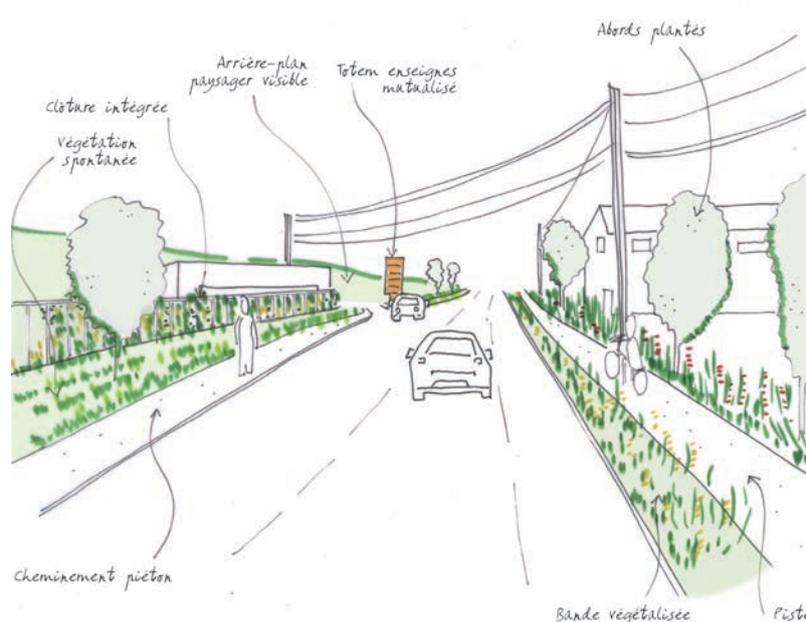
Les études viseront à répondre aux attentes de plusieurs directions, territoires et communes de la Métropole. Elles concourront à la définition de projets de requalification de zones d'activités, industrielles ou commerciales, de projets de renouvellement urbain et de création de nouvelles opérations d'aménagement. Elles s'inscriront en amont des études opérationnelles et devront être souples et rapides afin de poser les premiers axes d'une stratégie d'aménagement. Certaines études pourront donner lieu à une traduction réglementaire tant que de besoin. Des études complémentaires de capacité ou de faisabilité permettront d'apprécier les potentiels des projets et zones économiques.

Plusieurs études de sites économiques ou mixtes ont d'ores et déjà pu être identifiées (ZAC des Florides et secteur du Toes à Marignane, ZAC Euroflory à Berre, site des Fourniers à Roquefort-la-Bédoule...). L'Agam continuera d'apporter son assistance pour l'amélioration du projet du quartier de La Capelette, dans ses dimensions urbanistiques et réglementaires.

## ÉTUDES DE PROJETS URBAINS

Les travaux de projet urbain seront également mutualisés, principalement entre la Métropole, le conseil de territoire Marseille-Provence et la Ville de Marseille. Ils regrouperont plusieurs types d'études, composées généralement d'un diagnostic, d'un schéma d'aménagement et de recommandations.

Plusieurs études de projets urbains sur des sites à enjeux permettront d'alimenter les prochaines modifications du PLUi de Marseille-Provence. Plusieurs projets seront ainsi traduits sous forme d'orientations d'aménagement et de programmation sectorielles.



Les études d'axes seront poursuivies en 2021 afin d'apprécier et de préparer à travers la planification, les potentiels et modalités de développement urbain dans l'épaisseur de leurs rives et périphéries. L'étude d'un cheminement doux le long des berges de l'Huveaune sera poursuivie en vue d'aboutir à un projet opératoire à court terme. Une demi-douzaine de groupes scolaires de la ville de Marseille feront l'objet d'études visant à améliorer leur organisation et leur intégration urbaine.

## ZOOM

### ÉTUDE D'AXE DU CANAL DE MARSEILLE

Le canal de Marseille fera l'objet d'une étude d'axe très particulière, compte tenu de son rôle, de ses contraintes et de sa position fréquemment en frange urbaine. Malgré un potentiel révélé par plusieurs études passées, sa valorisation est restée relativement limitée du fait des contraintes d'exploitation, foncières et d'accessibilité, dont l'étude sera nécessaire pour identifier les tronçons prioritaires à valoriser.



ALIMENTER LES PROJETS &  
LES POLITIQUES PUBLIQUES

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & QUALITÉ D'HABITER

L'économie et le logement relèvent des besoins de base des habitants, véritables moteurs du système urbain. L'appui aux politiques publiques dans ces domaines, dans la grande diversité de leurs formes et problématiques, fait partie des priorités de l'Agence.

**L'organisation spatiale des activités et de l'offre urbaine, en termes d'équipements et de typologie de logements, constituera un trait marquant et fédérateur des travaux qui seront conduits en 2021.**

## **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Après avoir réalisé le diagnostic de l'enseignement supérieur, l'Agence contribuera activement à l'élaboration du Schéma de développement de l'enseignement supérieur de la Métropole. Son intervention comportera la rédaction de certaines parties du schéma et l'animation des ateliers partenariaux, associant notamment Aix-Marseille Université (AMU). Ses propositions s'appuieront également sur les réflexions régulièrement conduites sur les différents sites marseillais, en particulier les campus du centre-ville.

Elle poursuivra l'animation de l'Observatoire territorial du logement étudiant avec ses partenaires. Les interventions de l'observatoire viseront à collecter et analyser les informations sur l'offre et le marché et à animer une réflexion sur les enjeux locaux et les réponses envisageables.

## **SPATIALISATION DES FILIÈRES ÉCONOMIQUES**

Les travaux sur la spatialisation des établissements et de l'offre d'accueil des filières stratégiques de la Métropole seront poursuivis. Ils seront finalisés sur la filière maritime et conduits sur les « industries du futur » et l'aéronautique. Les études relatives à la toile industrialo-portuaire de Marseille-Fos viseront à produire une synthèse pédagogique des échanges entre établissements et sites ainsi qu'à approfondir ces informations grâce à la prise en compte des réalités de Piiceto et à des entretiens avec des acteurs-clés.

Les travaux pour le Schéma directeur de l'énergie s'attacheront à spatialement les potentiels de production d'énergie renouvelable dans la Métropole ainsi que les besoins de bornes de rechargement de véhicules électriques. L'évaluation des potentiels de développement des circuits courts sur Marseille contribuera à ouvrir les réflexions au secteur agricole.

## **IMMOBILIER D'ENTREPRISE ET COMMERCIAL**

Les interventions sur l'immobilier d'entreprise seront développées en s'appuyant notamment sur l'animation de l'Atelier d'immobilier d'entreprise et en approfondissant les réflexions sur l'immobilier tertiaire, commercial et productif. Le schéma de production de l'offre tertiaire de la Métropole sera ainsi complété pour trois polarités d'équilibre et le développement des tiers-lieux. Les réflexions du Schéma de développement d'urbanisme commercial (SDUC) intégreront les potentiels de développement en diffus et les nécessaires dispositions pour leur régulation. Les travaux visant à optimiser l'organisation des activités productives au sein des tissus urbains seront poursuivis sur différents secteurs (comptoirs professionnels, logistique...).

## **ASSISTANCE AUX POLITIQUES DE L'HABITAT**

L'Agam continuera d'apporter son assistance à l'élaboration du Programme local de l'habitat (PLH) de la Métropole, dont la relance est prévue en 2021, en actualisant et valorisant son diagnostic. Elle analysera les conditions permettant de mieux encadrer la production de logements sociaux, qui constitue une question particulièrement stratégique.

Elle apportera son assistance à l'Espace Accompagnement Habitat, en contribuant à son animation et en dégageant les enseignements du permis de louer mis en place sur le quartier Noailles de Marseille et en évaluant les perspectives de son extension sur d'autres secteurs.

## **ASSISTANCE AUX POLITIQUES D'ÉQUIPEMENT**

Cette assistance portera sur une diversité d'équipements. Les analyses, approches prospectives et propositions pour l'accueil de la petite enfance seront actualisées sur Marseille. Dans la poursuite de ses travaux pour le Plan École d'avenir de Marseille sur les perspectives localisées des besoins scolaires, l'Agence sera associée en 2021 à la révision de la carte scolaire. Avec le Conseil départemental, elle alimentera les états des lieux et propositions pour le développement des sports de pleine nature.

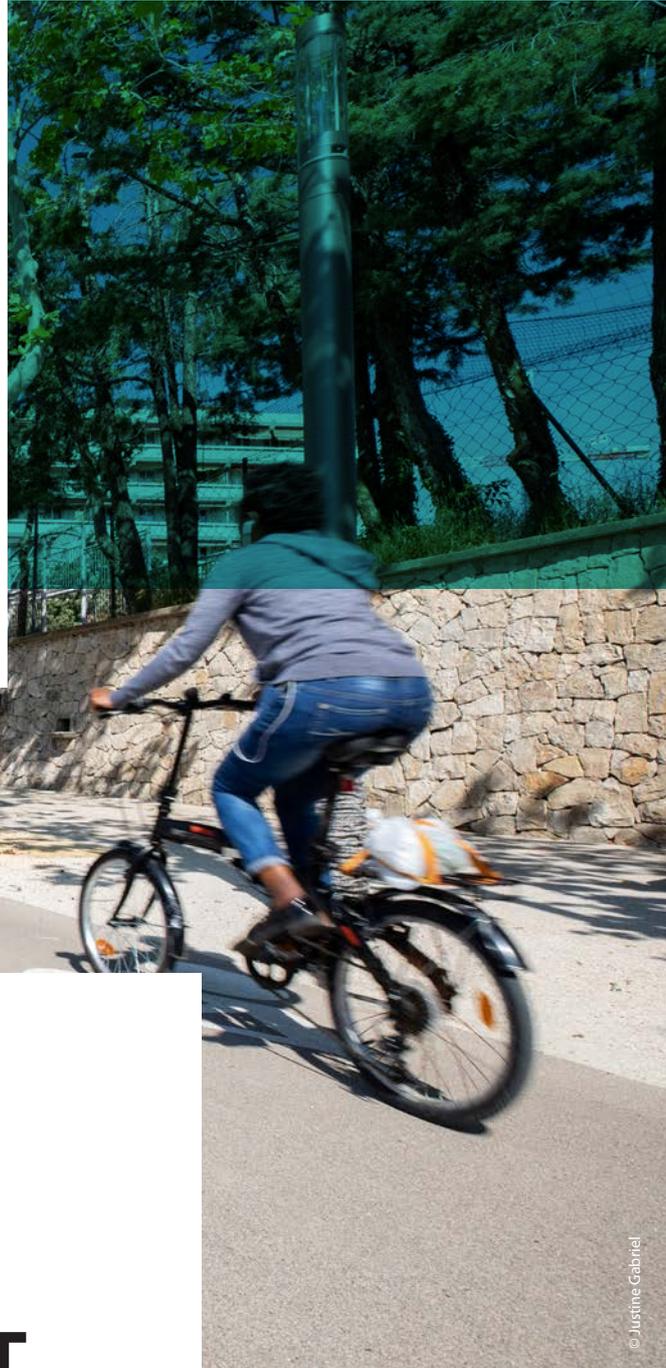
Enfin, elle visera à animer les réflexions sur les besoins et le développement des équipements d'envergure métropolitaine, avec les partenaires compétents et concernés.



## **ZOOM**

### **TOILE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE MARSEILLE-FOS**

Le complexe de Marseille-Fos regroupe de nombreux établissements reliés entre eux par des relations de diverses natures (sous-traitance, échanges de matières...). La richesse de ces relations contribue à son développement pérenne. Comme dans de nombreuses autres places portuaires (Dunkerque, Le Havre...), la toile industrialo-portuaire permet de mesurer et cartographier ces relations.



ALIMENTER LES PROJETS &  
LES POLITIQUES PUBLIQUES

# MOBILITÉ & DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les mobilités et le développement durable sont des incontournables de l'aménagement du territoire. Sur ces thématiques, l'Agam accompagne les collectivités tant sur les questions stratégiques que sur leurs répercussions locales à travers des analyses croisées, tant quantitatives que qualitatives.

L'Agence a été sollicitée pour travailler sur les documents-cadres à l'échelle métropolitaine ainsi que leurs déclinaisons locales pour offrir un panel de réflexions croisées autour du cadre de vie et des pratiques quotidiennes des habitants.

## PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS MÉTROPOLITAINS

L'Agam poursuivra son accompagnement du PDU, arrêté en 2019, jusqu'à son approbation sous la forme d'un Plan de mobilité métropolitain. En 2021 se tiendra la phase d'enquête publique, à la suite de quoi, des amendements devront être apportés jusqu'à l'approbation finale du document. En découleront les Plans locaux de mobilité pour lesquels l'Agence sera également mobilisée. Les communes de Martigues, La Ciotat ainsi que le centre-ville de Marseille sont concernés, dans la continuité de travaux déjà initiés sur les volets méthodologiques et le diagnostic. L'Agence contribuera également aux études pour la définition des Zones de Faible Émission pour les communes volontaires du périmètre métropolitain, confirmant ainsi son implication sur les questions d'urbanisme et de santé. Enfin, l'Agam apportera son appui pour permettre à la Métropole de répondre au quatrième appel à projets sur les transports collectifs en site propre (dit « appel à projet Grenelle ») qui a été lancé fin 2020.

## MOBILITÉS ACTIVES

L'Agam participera au programme Urfé. Il s'agit d'un programme de recherche européen autour des nouvelles mobilités et des espaces publics afin d'anticiper l'évolution des pratiques et offrir des réponses innovantes aux besoins des usagers. De nouvelles propositions devraient en être issues à destination de la ville de Marseille. Le Plan Piéton Métropolitain sera accompagné par l'Agam, afin de faciliter et d'encourager les mobilités actives. L'approfondissement des réflexions entamées lors du Plan Vélo et du PDU est particulièrement important afin d'accompagner la Ville de Marseille dans l'élaboration de sa stratégie d'ensemble.

## APPUI AUX POLITIQUES DE MOBILITÉ

L'Agence apportera son analyse sur les conditions nécessaires pour que le Boulevard Urbain Sud reconfiguré contribue à la réduction de la circulation à Pointe-Rouge.

Dans le cadre du PLUi du territoire Marseille-Provence, de nouvelles études seront réalisées autour de quinze emplacements réservés pour voirie définis par le territoire. Cette année verra également l'aboutissement et la valorisation de l'étude d'intégration urbaine du tramway nord/sud démarrée en 2020. Enfin, la thématique de la logistique urbaine sera approfondie pour le compte de la Métropole. Il s'agit de définir des espaces logistiques de proximité ainsi que des hôtels logistiques et circuits courts autour des pôles d'échanges multimodaux.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

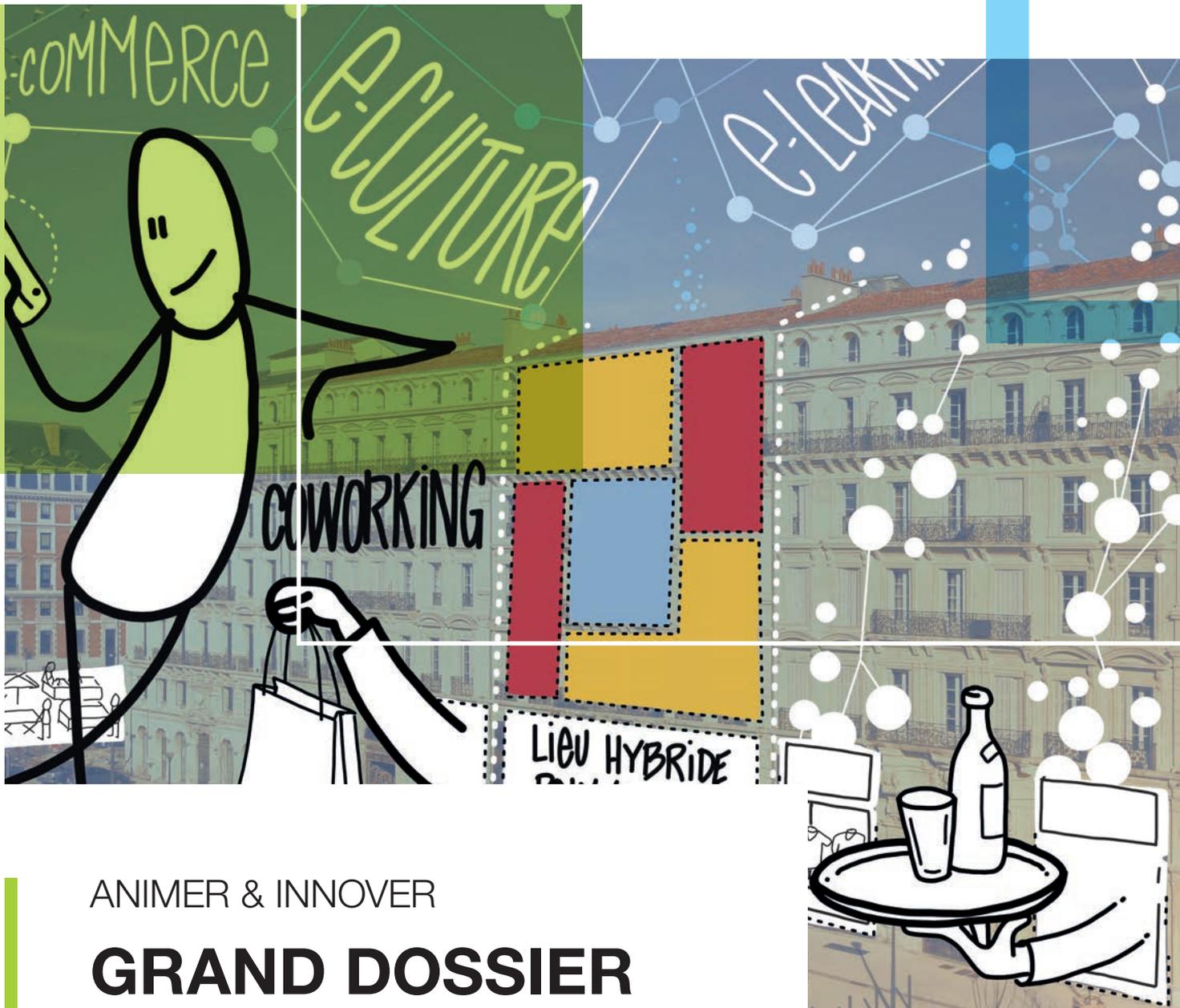
Le développement de la nature en ville constitue une problématique par essence transverse qui mobilise l'expertise de plusieurs thématiciens de l'Agence. Elle fédère plusieurs partenaires de l'Agam à travers un groupe de travail inter-directions. Après avoir développé une approche stratégique, consolidé ses constats et proposé des orientations, elle soumettra cette année des déclinaisons réglementaires dans le cadre des modifications du PLUi de Marseille-Provence, avec notamment l'élaboration d'une OAP dédiée. De plus, l'Agence développera pour ses volets parcs et jardins et agriculture urbaine, une approche foncière valorisant des délaissés publics.



## ZOOM

### PLANS LOCAUX DE MOBILITÉ

L'Agam est mobilisée pour plusieurs d'entre eux sur le territoire métropolitain. À travers ces travaux, les documents réalisés par l'Agence viendront participer à la déclinaison locale des grandes orientations du PDU métropolitain sur le volet diagnostic des Plans locaux de mobilité, à l'exception de celui réalisé sur Marseille-centre, dans le cadre du PPA.



ANIMER & INNOVER

## GRAND DOSSIER CITÉS POSSIBLES

L'auto-saisine est un des fondamentaux des agences d'urbanisme. Elle permet d'identifier et d'étudier des thématiques innovantes, porteuses pour l'avenir des territoires. L'Agence défriche aujourd'hui les sujets de demain pour enrichir les travaux au service de nos partenaires, des territoires et des missions qu'ils incarnent.

A travers le Grand Dossier Annuel Cités Possibles, l'Agence souhaite approfondir les travaux entamés l'année précédente sur la ville post-Covid, ses déclinaisons territoriales, son impact sur l'organisation de la ville et ses conséquences en matière de planification et de documents d'urbanisme.

## URBANISME ET SANTÉ

La crise du Covid-19 a rappelé les liens étroits qu'entretiennent urbanisme et santé. La qualité de l'environnement urbain est questionnée à l'aune de nouvelles normes sanitaires et de pratiques sociales en évolution qui bouleversent les systèmes urbains traditionnels. L'aménagement du territoire joue un rôle majeur à l'intersection entre enjeux de santé publique, exposition aux risques et bien-être de la population. Les réponses apportées par les acteurs de l'aménagement et de la planification ne seront pertinentes qu'à condition de tenir compte de ces paramètres.

Dans cette perspective, l'Agence approfondit sa réflexion sur la ville résiliente, soucieuse des besoins de sa population et de sa qualité de vie, en partenariat avec l'Agence Régionale de la Santé. Au-delà de ces réflexions stratégiques globales, le rôle de l'Agence est aussi de fournir des solutions empiriques, dans la lignée des travaux Cités Possibles. Ainsi, une cartographie des secteurs exposés et des propositions de modifications réglementaires du PLUi du territoire Marseille-Provence seront apportées pour que les documents d'urbanisme soient en phase avec les enjeux actuels tels que les îlots de chaleur urbains, le sport dans la ville, la réduction du bruit, l'amélioration de la qualité de l'air (ZFE)...

Enfin, le partenariat avec le Conseil général se poursuit autour des territoires Haute Qualité de Vieillessement. Il s'agit ainsi de lier stratégie, qualité de vie et déclinaisons réglementaires en lien avec les travaux de prospective.

## VILLE DES PROXIMITÉS

Ce concept nous interroge sur les fonctions de la ville et leur accessibilité pour offrir un cadre de vie satisfaisant à l'ensemble de la population. Si ces réflexions ne sont pas nouvelles, elles sont néanmoins devenues indispensables, notamment après les mesures contraignant la circulation et les déplacements.

Pour ce faire, l'Agence analysera la notion de ville des proximités et les polarités qui structurent le territoire, tant à l'échelle de la ville de Marseille que celle du territoire Marseille-Provence. Ainsi, les enjeux d'armature urbaine, d'accessibilité aux services... seront abordés à différentes échelles. Cette agilité de l'Agence à travailler différents types d'espace en s'adaptant aux problématiques locales lui permet également de développer une méthode d'intervention pour la requalification de noyaux villageois pour la ville de Marseille. L'Agence accompagnera ainsi ses partenaires dans leurs travaux en faveur d'un cadre

de vie plus apaisé, à même de répondre aux besoins de ses habitants et des acteurs qui animent le territoire.

## SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Défi majeur de l'aménagement contemporain, la sobriété foncière poursuit l'objectif d'un développement urbain économe et durable. La convergence des demandes partenariales n'ont fait que conforter l'Agence dans les travaux qu'elle poursuit en la matière. Elle pourra ainsi proposer une feuille de route collective et concertée afin d'assurer la cohérence des politiques menées de l'échelle régionale à la plus locale. L'Agam interviendra aussi dans le cadre du Plan d'Action Foncière conduit par la Métropole. C'est notamment à travers cette commande que la question des friches urbaines et économiques est traitée. L'identification des gisements fonciers et l'évaluation des potentiels de mutation des tissus urbains constitués (dites capacités constructives) permettront de développer massivement le renouvellement urbain, levier de la sobriété foncière. Les friches ouvrent des perspectives tant pour l'économie productive que pour d'autres projets urbains. C'est pourquoi le développement d'un observatoire dynamique des friches commerciales présente une forte valeur ajoutée pour le territoire métropolitain.

## VILLE NUMÉRIQUE ET LAB'URBAIN

Le Lab'Urbain 2.0 constitue avant tout un espace d'innovation pluridisciplinaire, porteur des expérimentations de l'Agence. Cette plateforme développe une approche « R&D » des questions urbaines et a conforté l'importance de sa mission lors des travaux de prospective conduits dans le cadre de Cités Possibles en 2020. Ses missions pour 2021 seront tournées vers les impacts des mutations numériques sur les usages, et en particulier sur les espaces tertiaires et logistiques (télé travail, e-commerce, tiers-lieux...). À l'aune des bouleversements engendrés par la crise sanitaire, le Lab'Urbain conserve plus que jamais sa pertinence grâce à sa flexibilité et sa transversalité.

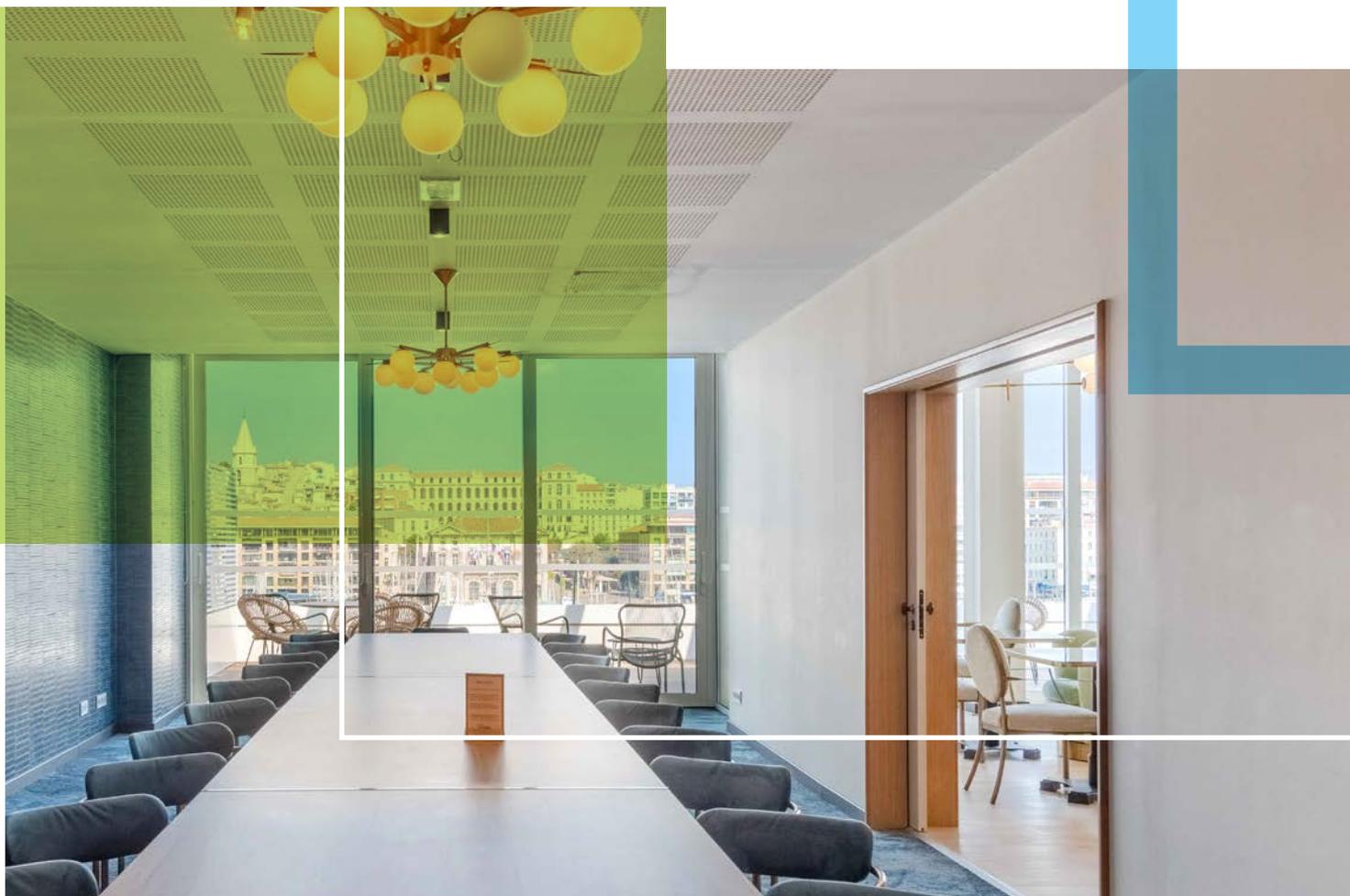
## ZOOMS

### TERRITOIRES HAUTE QUALITÉ DE VIEILLESSEMENT

L'Agam contribue au Schéma départemental du bel âge afin de définir le profil des seniors du territoire, de recenser et analyser les différentes structures d'accueil et s'intéresse aux besoins de cette population afin d'alimenter les réflexions sur leur cadre de vie en matière d'habitat, d'équipements, de mobilier urbain...

### ÉVOLUTION DES TISSUS URBAINS

Avec son « référentiel de l'évolution des formes urbaines », l'Agence identifiera les sites métropolitains propices au développement urbain avec des propositions d'évolution en phase à la fois avec le contexte local (centralité, desserte en transports...) mais aussi au regard de projets d'ampleur plus transverses (Nature en ville, îlots de chaleur urbains...)



ANIMER & INNOVER

# PROSPECTIVE INNOVATION & PÉDAGOGIE

Soucieuse de porter des propositions innovantes et adaptées aux territoires, l'Agence anime régulièrement des travaux de prospective. Anticiper les évolutions pour mieux les comprendre et accompagner les territoires pour y faire face complètent la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'Agam.

La prospective ne peut être dissociée de la dimension pédagogique des travaux et de la communication qui doivent permettre de les diffuser largement pour favoriser le partage des idées et l'émulation.

## PROSPECTIVE

Ces réflexions au long cours sont largement marquées par les événements 2020 liés au Covid-19. En bouleversant les pratiques et les usages, les dynamiques urbaines s'en trouvent modifiées et l'Agence se doit d'en anticiper les répercussions sur le long terme. Dans la continuité d'événements comme les « Conversations des futurs », l'Agam apportera son appui aux séminaires de prospective de la Métropole, participera aux Cahiers prospectifs de la Région et poursuivra ses projections localisées de la population et des emplois pour anticiper les futurs équilibres territoriaux.

## INNOVATION ET VEILLE

Ce volet complémentaire à la prospective regroupe des travaux de suivi et de veille qui nourrissent les compétences de l'Agence et la culture urbaine de ses partenaires et d'un large public. Pour enrichir régulièrement son champ d'analyse, l'Agence va également développer son Conseil scientifique qui sera ouvert au monde académique, à l'ingénierie territoriale et à toute personne qualifiée pour repérer les problématiques identifiées comme stratégiques. Le Conseil scientifique a aussi vocation à appuyer les travaux du programme de travail, de favoriser les partenariats et d'enrichir et partager les méthodes, notamment via les échanges de données.

## URBANISME DURABLE

Cette thématique incontournable associe tous les partenaires de l'Agence et se décline à toutes les échelles. Les études prévues traiteront à la fois des risques environnementaux, de l'adaptation au changement climatique, de l'expertise sur les éco-quartiers jusqu'à la qualité et l'attractivité des logements urbains. La planification y tient une place prépondérante, en particulier avec l'appui et l'animation du Sraddet et ses mesures à transposer dans le Scot métropolitain ; des ateliers à dimension pédagogique sont également prévus dans les territoires afin de faciliter leur prise en main par les élus et les techniciens.

## ANIMATION DES RÉSEAUX ET PARTENAIRES

Les missions d'une agence d'urbanisme impliquent une animation permanente des partenariats et des réseaux locaux et nationaux. Pour ce faire, l'Agence est présente aux côtés de la Métropole dans ses instances de consultation comme le Conseil de développement et le Conseil métropolitain des jeunes. Un portrait de la jeunesse du territoire sera réalisé ainsi qu'un appui à leur acculturation pour leur permettre de prendre leur pleine place dans cette structure. De plus, des travaux de mutualisation numérique, de partage des études et des données

seront conduits et ce, afin de contribuer à la culture urbaine locale et nationale (Fnau, Ensam...).

## COMMUNICATION EXTERNE

Savoir-faire et « faire savoir » sont indissociables. Ainsi, le volet communication prend toute sa place. Après avoir repensé son site internet pour un fonctionnement plus ergonomique, l'Agence poursuivra ses productions à l'aune des nouveaux outils numériques : nouveaux formats, nouveaux supports (vidéos, dataviz...), nouvelles « Balades buissonnières »... Les manifestations seront diversifiées (webinaires) et enrichies pour diffuser les résultats des travaux engagés. L'Agence saisit également l'occasion d'une nouvelle mandature locale pour se doter d'un nouveau projet d'agence qui définira ses orientations stratégiques à moyen terme.



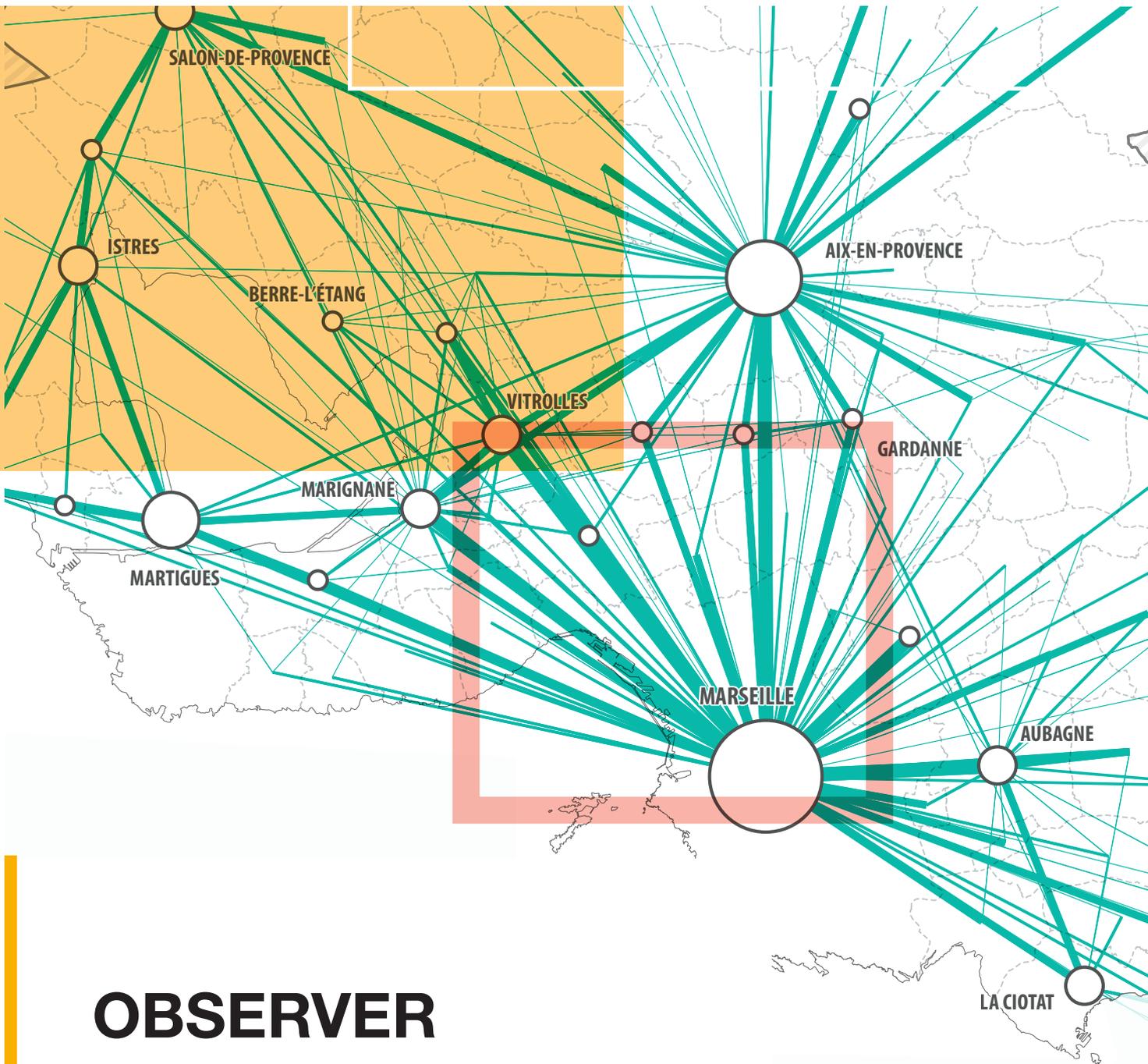
## ZOOMS

### APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU SRADDET

La stratégie régionale fixe des objectifs en matière d'aménagement du territoire à l'horizon 2030 avec lesquels le Scot métropolitain doit être en cohérence. L'Agence apportera son expertise au service d'un développement plus durable du territoire en adéquation avec les enjeux locaux.

### PROJET D'AGENCE

L'Agam développe de nouvelles orientations et actualise ses missions en démontrant ses capacités d'innovation, son adaptabilité pour asseoir son rôle essentiel d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités. La publication de ce projet collectif et partagé est un temps fort de la vie de l'Agence pour cette année 2021.



# OBSERVER

L'observation, clé de voûte de l'action des agences d'urbanisme, permet de fonder les politiques publiques sur des bases objectives et partagées et participe ainsi de leur orientation. La mutation numérique en cours en constitue un puissant moteur de développement.

La mission d'observation s'organise suivant les sept composantes ci-après et intègre production et traitement de données, rédaction et présentation des analyses, diffusion et partage des résultats.

### **OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES**

Les travaux comprendront la finalisation du tableau de bord du projet métropolitain, l'actualisation des données et valorisation de l'« Outil à la maille » et enfin, l'évaluation des impacts locaux de la crise sanitaire sur la Métropole. Dans le périmètre plus ciblé d'Euroméditerranée, ils s'attacheront à actualiser et analyser les indicateurs de suivi et le baromètre de l'Eco-cité. Par ailleurs, l'Agam poursuivra ses analyses sur les dynamiques des quartiers de Marseille et contribuera aux travaux de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau) sur les métropoles et agglomérations.

### **OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE TERRITORIAL**

L'observatoire continuera de diffuser ses données et analyses sous différentes formes (publications papier, tableau de bord en ligne, cartes interactives, réunion partenariale...). Celles-ci permettront à l'Agam d'apporter une expertise objective à ses partenaires pour la définition de leur intervention en faveur de l'emploi (Ville de Marseille, CD13, État...). Avec les autres agences d'urbanisme de la région, l'Agam évaluera et analysera les impacts économiques de la crise sanitaire sur le territoire régional et contribuera au suivi des entreprises les plus performantes.

### **OBSERVATOIRE DES DYNAMIQUES IMMOBILIÈRES ET DE L'HABITAT**

L'Agence réalisera et diffusera des publications et notes d'expertise sur des sujets stratégiques et d'actualité. Elle réalisera l'enquête annuelle sur les livraisons de logements à Marseille et sa Métropole et en dégagera les enseignements pour la conduite des politiques foncière et d'habitat, et la planification. Elle actualisera également le suivi des copropriétés dégradées sur la Métropole, avec la constitution d'un outil pérenne, et contribuera au développement d'un observatoire de l'habitat indigne sur Marseille.

### **OBSERVATION MUTUALISÉE DES MOBILITÉS**

Les tableaux de bord des mobilités développés par l'Agam alimenteront les dispositifs d'observation de la Métropole et de la Région. L'analyse des données de l'Enquête mobilité certifiée (EMC<sup>2</sup>) permettra de dégager de précieux enseignements sur l'évolution des pratiques depuis une dizaine d'années et en comparaison d'autres métropoles. L'Agam contribuera également au suivi de la mise en œuvre de l'Agenda des mobilités de la Métropole et à la mise en place d'un observatoire des effets du tramway.

### **OBSERVATOIRE ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

L'Agence continuera d'enrichir ses sujets d'observation, échanges et croisements en vue de répondre aux besoins des politiques publiques, notamment par la création et la valorisation de cartes thématiques et chiffres-clés sur l'environnement. Elle contribuera notamment à l'Atlas de la biodiversité de la Métropole. Elle définira et renseignera une dizaine d'indicateurs environnementaux de base, destinés à servir de socle commun pour l'évaluation des différents plans et programmes de ses partenaires.

### **RÉFÉRENTIEL DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

Ce référentiel visera à rassembler, actualiser et diffuser les principaux éléments nécessaires au suivi des projets et dynamiques d'aménagement. Il intégrera une base de données sur les projets et opérations d'aménagement, dont celles du Programme national de rénovation urbaine, ainsi que les données socles et constitutives des documents d'urbanisme. Ces données seront organisées et complétées pour produire des cartes d'aide à la décision sur les dynamiques et potentiels de développement des secteurs de Marseille.

### **GESTION DE L'INFORMATION**

L'ensemble des observatoires, outils en ligne et besoins d'études sera alimenté par un système d'informations actualisé et enrichi en permanence. Les données produites et enrichies par traitements seront diffusées aux partenaires de l'Agence, dans le cadre de conventions d'échanges de données équilibrés. Par ailleurs, l'Agam met à disposition de ses partenaires la plupart de ses travaux et études, via la diffusion de sa nouvelle newsletter « Travaux », ainsi que l'ensemble des ouvrages, périodiques et recherches de son centre documentaire.

### **ZOOM**

#### **« DYNAMIQUES URBAINES », OUTIL DE MONITORING URBAIN**

Cet outil vise à apprécier les dynamiques et potentiels de développement à l'échelle infra-urbaine. A cette fin, il regroupe et croise un ensemble de couches géographiques et statistiques de première importance aux échelles de la commune, des quartiers et des projets. Cet outil sera enrichi en 2021 afin d'en favoriser une large appropriation par les partenaires de l'Agam.





# DÉTAIL DES **TRAVAUX 2021**

# ASSISTER LES CHANTIERS TRANSVERSAUX

## PROJETS

	Mutualisation	AMP central	CT Marseille-Provence	CT P. Aubagne Étoile	Autres CT AMP	Ville de Marseille	État	Région	CD13	Étabts publics
<b>Grands projets de territoire</b>										
<b>Appui à la stratégie métropolitaine</b>										
AMP Relance et Renouveau : regards croisés sur les politiques sectorielles										
AMP Relance et Renouveau : appui aux 8 chantiers (diagnostic, benchmarking, critères projets)										
AMP Relance et Renouveau : appui aux méthodes de mise en œuvre de la stratégie										
Accompagnement de l'actualisation de l'étude OCDE pour AMP										
Relations de voisinage et entre territoires régionaux										
<b>Appui aux centres des moyennes et petites villes</b>										
"Envie de ville" : contribution à l'animation (rencontres 20/20 et avec les territoires) et pilotage										
"Envie de ville" : expertises ponctuelles et articulation aux autres démarches										
Accompagnement de la redynamisation des centres des Bouches-du-Rhône hors AMP										
Appui à la démarche "Petites Villes de Demain" en région										
Appui à l'animation régionale du dispositif "Action Cœur de Ville"										
Appui aux communes pour la redynamisation de leurs centres										
<b>Projet de requalification du centre-ville de Marseille</b>										
Contribution au PPA : animation, schéma, expertises urbaines et thématiques, workshop ESR										
Contribution aux convention(s) NPNRU Grand Centre Ville - La Cabucelle										
Schéma directeur des équipements de proximité du PPA du centre-ville de Marseille										
Stratégie foncière du PPA : identification de la mutabilité du foncier public et privé										
Contribution au Plan Local de Mobilités du centre-ville										
Contribution à la définition de la Zone à Faible Emission du centre-ville										
Accompagnement du SPR de Marseille										
Appui à l'intégration urbaine de la gare d'avenir de Saint-Charles										
Appui à l'élaboration du dossier d'enquête publique de la LN PCA										
Quartiers Libres : accompagnement à la stratégie, priorisation et fiches sur les espaces publics										
Quartiers Libres : stratégie de développement économique										
Quartiers Libres : programmation d'équipement mixte "service public/activité"										
<b>Aménagement intégré du littoral</b>										
Contribution aux réflexions pour un projet de territoire de l'Etang de Berre										
Projet d'ensemble pour le front littoral marseillais, de la Corniche à Montredon										
Prise en compte du risque érosion dans la planification du littoral										
Région : accompagnement de la révision de la charte du PNR de Camargue										
Pratiques sportives du Littoral et appui aux réflexions du SEAT										
Appui aux politiques de GEMAPI d'AMP										
<b>Charte Métropole-Port</b>										
Numérisation et actualisation du Masterplan des bassins Est										
Représentation pédagogique du projet Ville-Port des bassins Est										
Appui à l'animation du dialogue Ville-Port sur les bassins Est										
Etude des lisières portuaires : propositions pour le dialogue Ville-Port										
Etude ou accompagnement du schéma directeur Grand Estaque										
Démarche de valorisation du patrimoine historique du port de Marseille-Fos										
Information sur les études sur les interfaces Ville-Port										

- Programme mutualisé
- Partenaires concernés
- Demande explicite

## PROJETS

	Mutualisation	AMP central	CT Marseille-Provence	CT P. Aubagne Étoile	Autres CT AMP	Ville de Marseille	État	Région	CD13	Étabts publics
<b>Documents d'urbanisme</b>										
<b>SCoT métropolitain</b>										
Diagnostic : finalisation et synthèse										
Cartographies PADD et secteurs d'enjeux : préparation des fonds et réalisation de cartes										
Elaboration du PADD										
Notes d'orientations pour des secteurs d'enjeux										
Poursuite démarche "Paysages du quotidien" : analyses et orientation pour 11 typologies										
Enjeux du littoral										
Bilan réglementaire du SCoT Ouest étang de Berre										
<b>PLUi de Marseille Provence</b>										
Rapports de présentation des modifications du PLUi										
Élaboration et adaptation d'OAP sectorielles										
Proposition pour l'évolution de l'OAP QAFU										
Proposition pour l'évolution du règlement										
Risque inondation : finalisation zonage et règlement										
Préfiguration de l'OAP Cycle de l'Eau										
Adaptation de l'outil e-PLUi										
<b>PLUi du Pays d'Aubagne et de l'Etoile</b>										
Assistance à maîtrise d'ouvrage et à la concertation										
Rapport de présentation : explication des choix										
Rapport de présentation : élaboration du tome "constitution et évolution des tissus urbains"										
Règlement écrit										
Compléments sur les risques										
OAP Qualité et Forme Urbaine										
OAP Cycle de l'eau : finalisation										
OAP Ambitions Centres Anciens et autres travaux sur patrimoine										
Réalisation de 5 OAP sectorielles et 3 études flash										
<b>Appuis aux documents d'urbanisme des autres territoires</b>										
Appuis réglementaires, géomatiques et aux projets pour le CT3										
Suivi des dossiers de Déclaration de Projets d'Istres										

# ALIMENTER LES PROJETS & LES POLITIQUES PUBLIQUES

## PROJETS

	Mutualisation	AMP central	CT Marseille-Provence	CT P. Aubagne Étoile	Autres CT AMP	Ville de Marseille	État	Région	CD13	Étabts publics
<b>Projets urbains</b>										
<b>Conseil et aide à la décision pour les projets urbains</b>										
Commissions techniques de la ville de Marseille (CU, CTU, CTUABF)										
Etudes flash pour la CTU et CTU ABF Ville de Marseille										
Appui aux instructeurs de la ville de Marseille										
Conseils et études flash (Soleam)										
Appui à l'intégration urbaine de l'extension d'Euroméditerranée										
Participation à la Commission Régionale Patrimoine Architecture										
<b>Etudes d'opérations d'aménagement durable</b>										
Etude du quartier du PEM des Pennes-Mirabeau										
Etude sur Chateaufort-les-Martigues										
Autres études préopérationnelles d'aménagement										
Intégration réglementaire de projets urbains (dont Capelette)										
Complément aux scénarii de développement de Château-Gombert										
Appui au projet Capelette (ZAC et axe)										
Etudes de valorisation de sites ferroviaires (La Bouilladisse, Port Saint-Louis)										
<b>Etudes de projets urbains</b>										
Etudes d'axes du CT1 : identification, diagnostic et propositions										
Etude d'axe du canal de Marseille										
Etudes d'axe sur AMP										
Etudes sectorielles sur le CT1										
Etudes d'intégration urbaine de groupes scolaires										
Aménagement des berges de l'Huveaune										
<b>Aménagement d'espaces économiques</b>										
Orientations stratégiques des secteurs Arnavants et Cabucelles										
Etude sur la ZAC Floride - Toes										
Etude de la ZAC Euroflory										
Etude du site des Fourniers										

- Programme mutualisé
- Partenaires concernés
- Demande explicite

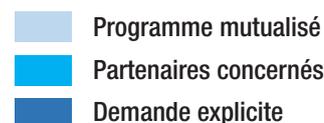
## PROJETS

	Mutualisation	AMP central	CT Marseille-Provence	CT P. Aubagne Étoile	Autres CT AMP	Ville de Marseille	État	Région	CD13	États publics
<b>Développement économique</b>										
<b>Enseignement supérieur</b>										
Assistance au Schéma de Développement de l'Enseignement Supérieur (ateliers...)										
Observatoire territorial du logement étudiant (animation, données, réflexions)										
<b>Spatialisation des filières stratégiques</b>										
Spatialisation des filières métropolitaines : suivi sur santé (indicateurs et comité pilotage)										
Spatialisation des filières métropolitaines : maritime (finalisation)										
Toile industrialo-portuaire de Marseille-Fos : synthèse, entretiens, Piicto										
Spatialisation des filières métropolitaines : aéronautique et industrie du futur (réalisation)										
Schéma directeur de l'Energie : spat. production ENR, volet Mobilité, transversalité/PLUi										
Potentiels de développement des circuits courts sur Marseille										
<b>Immobilier d'entreprise et commercial</b>										
Club immobilier d'entreprise et animation partenariale										
Nouvelles formes de l'économie productive et intégration urbaine d'activités										
Schéma de production de l'offre tertiaire : 3 polarités d'équilibre et tiers lieux										
Appui au SDUC : analyse des mutations périphériques et contribution aux ateliers										
Appui au SDUC : potentiel de développement commercial en diffus et outils de régulation										
<b>Qualité d'habiter</b>										
<b>Assistance aux politiques de l'habitat</b>										
Programme Local de l'Habitat : actualisation et valorisation du diagnostic										
Appui à l'animation de l'Espace Accompagnement Habitat										
Enseignements et perspectives du permis de louer (EAH)										
Etude sur l'encadrement de la production de logement social (seuil, contexte...)										
Aide à l'élaboration d'une stratégie d'encadrement des locations temporaires										
Cohérence programmatique des projets du NPNRU : finalisation des enjeux										
<b>Assistance aux politiques d'équipement</b>										
Accueil de la petite enfance à Marseille : analyses, besoins, prospective, approche QPV										
Contribution à la révision de la carte scolaire de Marseille										
Observatoire des zones de vie sociale : actualisation et nouvel outil										
Etude de localisation d'une nouvelle caserne de pompiers										
Sports de nature : benchmark maisons sports de nature, animation CDESI										
Evaluation des besoins de grands équipements										

# ALIMENTER LES PROJETS & LES POLITIQUES PUBLIQUES

## PROJETS

	Mutualisation	AMP central	CT Marseille-Provence	CT P. Aubagne Étoile	Autres CT AMP	Ville de Marseille	État	Région	CD13	États publics
<b>Mobilités</b>										
<b>Plan de Déplacements Urbains Métropolitain</b>										
PDU : accompagnement de l'enquête publique, amendements et approbation										
Plan de Mobilité : étude complémentaire sur les passages à niveau										
Plans Locaux de Mobilité : méthode et diagnostic Martigues et La Ciotat										
Contribution aux études pour une ZFE sur les communes volontaires d'AMP										
Appui aux réponses aux appels à projets Grenelle en faveur des TCSP										
<b>Mobilités actives</b>										
Programme de recherche européen URFE sur nouvelles mobilités/espaces publics										
Accompagnement à la formalisation du Plan Piéton métropolitain										
Appui aux propositions sur les espaces publics et mobilités douces sur Marseille										
<b>Appui aux autres politiques de mobilité</b>										
Contribution aux réflexions sur le Boulevard Urbain Sud										
Analyse de 15 emplacements réservés pour voirie du PLUi du CT1										
Finalisation et valorisation de l'étude d'intégration urbaine de l'extension du tramway nord/sud										
Outils de cohérence entre projets de mobilité et quartiers NPNRU										
Logistique urbaine : définition d'ELP et hôtel, circuits courts autour des PEM										
<b>Développement durable</b>										
<b>Nature en Ville</b>										
Appui au groupe de travail inter-directions Nature en ville										
Stratégie Nature en ville et agriculture urbaine et traductions foncières										
Appui à la modif 2 du PLUi CT1 : propositions réglementaires et servitudes complémentaires										
Élaboration de l'OAP Nature en ville pour PLUi CT1										



# ANIMER & INNOVER

## PROJETS

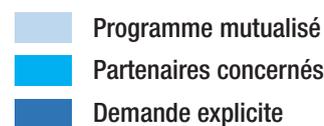
Mutualisation  
AMP central  
CT Marseille-Provence  
CT P. Aubagne Étoile  
Autres CT AMP  
Ville de Marseille  
État  
Région  
CD13  
États publics

Grand dossier : Cités Possibles	Mutualisation	AMP central	CT Marseille-Provence	CT P. Aubagne Étoile	Autres CT AMP	Ville de Marseille	État	Région	CD13	États publics
<b>Urbanisme et Santé</b>										
Urbanisme et Santé : animation, benchmark, partenariat ARS,...	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Urbanisme et Santé : cartographie des secteurs exposés et propositions pour PLUi CT1	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Territoires Haute Qualité de Vieillessement	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
<b>Ville des proximités</b>										
Benchmarking et définition des principes généraux	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Identifications des pôles de proximité pour AMP, CT1 et Marseille	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Études capacitaires autour de pôles de proximité du CT1	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Méthode d'intervention pour la requalification de noyaux villageois	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
La ville et l'enfant	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
<b>Sobriété foncière et renouvellement urbain</b>										
Publications sur la sobriété foncière	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Assistance à la feuille de route régionale pour la sobriété foncière	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Formalisation des résultats de la consommation d'espace à partir du MOS	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Capacités constructives des zones U et AU sur AMP et CT1	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Evolution des tissus du CT1 : sites propices et référentiel de formes urbaines	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
PAF : mise à jour et classification des potentiels fonciers en zone U et AU	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
PAF : inventaire métropolitain des friches urbaines (friches industrielles et commerciales)	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Observatoire dynamique des friches commerciales : potentiel des friches de centres-villes	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Etude de qualification de friches industrielles pour l'économie productive	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
<b>Ville numérique et Lab Urbain</b>										
Coordination et valorisation des réflexions de "Cités possibles" et du Lab Urbain	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Impact de la mutation numérique sur les usages et l'organisation urbaine	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

# ANIMER & INNOVER

## PROJETS

	Mutualisation	AMP central	CT Marseille-Provence	CT P. Aubagne Étoile	Autres CT AMP	Ville de Marseille	État	Région	CD13	Établissements publics
<b>Prospective, innovation et pédagogie</b>										
<b>Prospective</b>										
Appui aux séminaires de prospective d'AMP										
Région : cahiers Regards Prospectifs Covid-19										
Projections localisées de population et emploi sur AMP et Marseille										
<b>Innovation et veille</b>										
Animation du Conseil Scientifique de l'AGAM										
Appui méthodologique au volet évaluation du Laboratoire Urbain d'Innovation d'Euroméditerranée										
Notes, synthèses, cartes et présentations sur thématiques d'actualité, travaux réalisés et projets										
Veille mutualisée										
Assistance aux projets européens : préparation aux réponses, contribution aux projets										
<b>Urbanisme durable (animation)</b>										
Publications et autres valorisations										
Région : appui à la mise en œuvre, évaluation et évolution du Sraddet										
Région : adaptation des villes au changement climatique										
Intégration des risques environnementaux dans la planification (séminaires)										
Expertise de projets d'écoquartiers, participation à l'animation et sensibilisation										
Projet Paysages : accompagnement des ateliers, benchmark des traductions dans doc. d'urbanisme										
Qualité des logements : références, propositions...										
<b>Animation des réseaux et partenariats</b>										
Développement des partenariats de l'Agam										
Dispositifs de concertation/participation pour élaborer l'action publique sur Marseille										
Appui au Conseil de Développement d'AMP : présentations, acculturation, assistance aux avis										
Appui au Conseil Métropolitain des Jeunes : portrait des jeunes, acculturation										
Région : animation du réseau Régional Connaissance du Territoire et du STC										
Partage des études et données régionales										
Mutualisation numérique avec Adeus et AUAT : analyses foncières, accessibilité										
Culture urbaine : club Fnau, partenariat Ensam...										
<b>Communication externe</b>										
Projet d'agence : finalisation et présentation										
Supports institutionnels de l'Agam : plaquette, rapport d'activité...										
Site internet, newsletters, réseaux sociaux ...										
Application Balades buissonnières : enrichissement										
Coordination éditoriale des Regards et autres publications										
Relations publiques et avec la presse										
Manifestations : Rencontres de l'Agam, coproduction avec partenaires...										
Appui à la concertation du PLUi CT1 : carnets et vidéos										
Gestion des ressources graphiques, photos et infographies										
Développement de nouveaux formats, médias et outils graphiques										



# OBSERVER

## PROJETS

	Mutualisation	AMP central	CT Marseille-Provence	CT P. Aubagne Étoile	Autres CT AMP	Ville de Marseille	État	Région	CD13	États publics
<b>Observatoire des Territoires</b>										
Evaluation des impacts locaux de la crise sanitaire										
Tableau de bord du projet métropolitain : finalisation et outil en ligne										
Outil à la maille : actualisation des données et valorisation										
Préparation du Contrat de Ville : mise à jour des indicateurs et territoires focus										
Dynamiques Urbaines : développement et adaptation aux besoins										
Dynamiques des quartiers de Marseille (Regards)										
Tableau de bord d'Euroméditerranée (40 indicateurs)										
Baromètre d'Euroméditerranée (fiches indicateurs avec analyses)										
Contribution aux travaux de la FNAU										
<b>Observatoire économique territorial</b>										
Animation du partenariat de l'Observatoire économique										
Publications régulières										
Couches SIG et tableaux de bord économiques										
Région : observatoire des entreprises (contribution aux analyses)										
Région : impacts économiques de la crise sur les territoires										
Emplois et établissements localisés sur périmètres OIN, ZFU, QPV										
Appui aux démarches pour l'emploi de la Ville de Marseille										
Contribution aux autres groupes d'experts Emploi (CD13, État, Charte Ville-Port...)										
Appui à la création d'un observatoire métropolitain d'innovation										
<b>Observatoire des dynamiques immobilières et de l'habitat</b>										
Club Habitat et animation du partenariat										
Publications et coproductions de l'Observatoire										
Observatoire du suivi des PC et des livraisons de logements sur AMP										
Veille et observation des copropriétés : actualisation et outil de suivi										
Expertises et contribution au futur observatoire de l'habitat										
Contribution au développement d'un observatoire de l'habitat indigne										
<b>Observation mutualisée des mobilités</b>										
Tableau de bord Mobilités AGAM : indicateurs, StoryMap...										
Contribution à l'observatoire de la mobilité métropolitaine										
Exploitation de l'Enquête Mobilité Certifiée EMC <sup>2</sup> : intégration, analyse, 4 publications...										
Accompagnement du suivi de l'Agenda des Mobilités : analyse, restitution										
Mise en place d'un observatoire des effets du tramway : méthode et initialisation										
Région : analyse de la mobilité et de l'offre de transport en commun										
<b>Observatoire environnement &amp; développement territorial</b>										
Appui à l'observation des dynamiques environnementales (animation partenaires, publications...)										
Gestion et production données, base projet dédiée à l'environnement										
Environnement à la carte: création et valorisation de cartes thématiques et chiffres-clefs										
Top 10 Environnement : principaux indicateurs environnementaux de l'Agam										
Contribution à l'atlas de la biodiversité d'AMP										
<b>Référentiel du développement urbain</b>										
Cartes "Comprendre Marseille"										
Dynamiques de projet des secteurs de Marseille (cartes, outil...)										
Base des projets sur Marseille et AMP										
Base de données des opérations d'aménagement, dont PNRU										
Projet QGIS pour le diagnostic des projets urbains										
Actualisation de la typomorphologie et contrôle du MOS										
Données socles de l'aménagement et des documents d'urbanisme										
<b>Gestion de l'information</b>										
Animation du réseau partenarial d'échange de données (VdM, AMP)										
Gestion des données : centralisation, acquisitions, conventions, catalogage										
Administration et création des bases de données										
Prétraitement des données et création de couches SIG										
Mise à jour tableaux de bord existants et évolutions TB Habitat										
Démarche de valorisation de données du CD13										
Service SVP statistique et cartographique pour équipe d'étude et adhérents										
Formations numériques internes										
Développement et gestion du parc informatique/équipements										
Appui aux études et gestion de la documentation										

## LISIBILITÉ, VALORISATION & PARTAGE

# LES PUBLICATIONS AU CŒUR DE NOTRE COMMUNICATION

Les publications de l'Agence sont nombreuses et essentielles pour défricher de nouvelles thématiques. Véritables vitrines de nos expertises, elles se veulent pédagogiques, notamment grâce à leur graphisme de qualité et la lisibilité de leurs écrits. Regards, Carnets, Balades, Cartes, Rapport d'activités, Projet d'agence sont valorisés tout au long de l'année sur notre site internet, nos réseaux sociaux, via les médias et lors de nos événements.

### UN NOUVEAU FORMAT DE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020 ET DE PROGRAMME DE TRAVAIL 2021

Productions incontournables d'une agence d'urbanisme, cette année marque un tournant dans le graphisme de ces documents officiels qui adoptent une structure renouvelée et un nouveau code graphique.

### PUBLICATIONS



Regards n°100 :  
Ville résiliente et témoignages  
de nos partenaires



Regards sur les enjeux de l'habitat  
face au vieillissement de la  
population



Une série spéciale  
« Regards » sur les  
dynamiques des  
arrondissements à  
Marseille

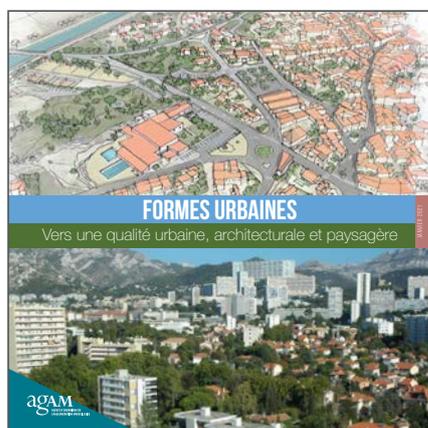


Regards sur les impacts de la crise  
sanitaire sur le télétravail et sur  
l'immobilier de bureau

Regards sur l'innovation sociale dans  
les quartiers pendant la crise sanitaire

### Portraits de secteur de Marseille

Dans la continuité des Portraits de communes et de l'Atlas métropolitain, l'Agam analyse à une échelle plus fine les différents secteurs de Marseille. Réelles photographies des arrondissements mais également des projets en cours à travers une carte synthétique et pédagogique.



### Carnet des formes urbaines

La qualité urbaine est une composante essentielle de la fabrique de la ville quelle que soit la nature du territoire concerné. Elle s'exprime à travers différentes dimensions matérielles, physiques, d'usages... et en particulier via la question des formes urbaines, dont une meilleure prise en compte dans le processus de planification et d'aménagement s'impose chaque jour davantage comme une nécessité impérieuse.

### Carnet des espaces publics, tome 3 : principes et orientations

Dans la continuité du tome 1 sur les mots des espaces publics et du tome 2 sur une sélection d'études de cas, ce tome 3 a été pensé comme un véritable outil d'aide à la décision tant pour les collectivités, élus que professionnels.



### Un nouveau format de décryptage réglementaire

Plusieurs projets de loi qui entrent en discussion cette année auront des répercussions majeures sur l'aménagement du territoire. Le projet de loi « Climat et Résilience » et le projet de loi dit « 4D », pour décentralisation, différenciation, déconcentration et décomplexification seront analysés dans un Décryptage au regard de notre territoire.

Et bien d'autres publications... notamment sur les pratiques sportives de pleine nature, l'évolution des permis de construire « activités » sur 10 ans, la ville des proximités ou encore notre observatoire de l'emploi.

À suivre

## ÉVÉNEMENTS

### Nos Conseils d'administration, Bureaux et Comités des études

Temps forts et incontournables de l'Agence, ces moments officiels sont aussi des temps de présentation d'études, d'échanges et de débats !

### Les Matins de l'Agam

Réinventés en format « webinaire », ces Matins sont l'occasion de présenter une publication de l'Agam et de donner la parole à un expert du sujet présenté. Le prochain « Matin » portera sur les enjeux de l'habitat face au bien vieillir.

### Les Rencontres de l'Agam

Ces Rencontres, dématérialisées à ce stade, permettent de valoriser un thème d'investigation de l'Agence en lien avec ces productions autour d'une plénière et une table-ronde. Cette année, les formes urbaines et la nature en ville/sobriété foncière (en lien avec l'UICN) seront à l'honneur.

### Une déambulation urbaine

Quoi de mieux pour découvrir les espaces publics qu'une déambulation physique urbaine à Marseille, commentée par l'Agam et des architectes ? À découvrir au printemps 2021.



### Conversations des Futurs... la suite

Ce cycle prospectif d'événements organisé par l'Agam et l'Aupa avec la Métropole Aix-Marseille-Provence a été lancé en 2019 à travers quatre événements sur les futurs possibles... de la société, des ressources, du travail et des modes de vie. En 2021, de nouveaux cycles seront organisés.

<https://www.conversationsdesfuturs.com/>

### L'Atelier de l'immobilier d'entreprise

Depuis près de 20 ans, les équipes de l'Agam travaillent afin de concevoir et d'anticiper des solutions urbaines optimales et transversales pour les projets en immobilier d'entreprises. L'Atelier, qui réunit professionnels du secteur et partenaires institutionnels, réalise un travail collectif au service du territoire métropolitain, avec pour ambitions de coproduire des « possibles urbains » performants et attractifs.

## RESSOURCES

### De nouvelles balades buissonnières sur « notre appli »

### Un site internet

Vitrine de l'ensemble de nos productions et en perpétuelle évolution

<https://www.agam.org>

### Une nouvelle cartothèque est disponible sur notre site

Les cartes sont classées par thématique et de nouvelles sont ajoutées régulièrement.

<https://www.agam.org/cartotheque>

### Notre photothèque accessible via l'espace presse

Une nouvelle photothèque est en ligne sur notre site. Elle met à disposition les photos de nos publications et études. <https://www.agam.org/category/phototheque/>

### Un nouveau portail documentaire

L'interface du portail documentaire, mémoire de notre territoire a été entièrement renouvelée. Plus moderne, dans la continuité graphique de notre site internet, il facilite l'accès aux études notamment pour nos membres. <https://doc.agam.org>



**Pour en savoir plus,  
rendez-vous sur notre site  
[www.agam.org](http://www.agam.org)**

---

Pour suivre nos actualités,  
suivez-nous sur les réseaux sociaux



20 | PROGRAMME  
21 | DE TRAVAIL

agam

**AGENCE D'URBANISME  
DE L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE**

Louvre & Paix - 49, La Canebière CS 41858 13221 Marseille Cedex 01  
T. 04 88 91 92 90

[agam.org](http://agam.org)

